



Citation directe diffamation relaxe 1ereIns desistement appel

Par **alaincollet**, le **18/12/2014** à **13:52**

Mon syndic CITYA SANARY m'a fait une citation directe en diffamation (pénal loi 1881) pour mon blog (/google citya sanary collet).

Citya Sanary a perdu en 1ere instance Le juge dit pas de diffamation, rien que de la liberté d'expression

Citya Sanary insiste et fait appel

Après un premier renvoi, Citya Sanary se désiste juste avant les plaidoiries à AIX cour d'appel.

Je vais demander des dommages et intérêts. Quels sont les procédures pour lancer cette opération ?

Est ce qu'un avocat peut ou pas être intéressé par le résultat qui me parait quasi automatique dans ce cas de figure où CITYA SANARY a lancé les 2 procédures pour enfin abandonner le tout.

nota Quel manque de professionnalisme pour un si grand groupe ?

merci

alain collet